

Doctorat honorifique offert par l'Université Laval au R. P. Paul-Émile Filion, s. j.

Présentation par M. Bernard Vinet,
Conseiller au choix des collections
Bibliothèque de l'Université Laval

EN INVITANT LE R. PÈRE PAUL-ÉMILE FILION à se joindre aux rangs de ses docteurs, l'Université Laval entend ainsi rendre hommage à un bibliothécaire qui s'est brillamment distingué dans l'exercice de sa profession. Depuis plusieurs années, en effet, le Père Filion n'a cessé de répandre, avec l'ardeur d'un néophyte, tant par la plume que par la parole, des idées fécondes et généreuses qui ont stimulé l'organisation et le développement des bibliothèques universitaires dans le pays tout entier.

Né à Montréal, le Père Filion y a poursuivi de brillantes études qui furent couronnées par l'obtention d'une licence en philosophie et d'une licence en théologie. Attiré par les pays en voie de développement, il partit pour l'Éthiopie où, durant trois années, il fut professeur de sciences. Quelques années après son retour, il entreprit des études en bibliothéconomie à l'Université Columbia, à New-York, où il obtint une maîtrise en 1957.

Professeur à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, il fut appelé, lors de la création de l'Université Laurentienne de Sudbury, en 1960, à présider à l'organisation de la bibliothèque de cette institution.

Esprit lucide, servi par un dynamisme exceptionnel, le Père Filion n'allait pas tarder à faire sa marque dans la profession qu'il avait choisie. C'est ainsi qu'il a présidé à la fondation d'associations de bibliothèques universitaires aux niveaux régional, provincial et national. Il a présenté des travaux et rédigé de nombreux articles qui ont paru dans les Actes de congrès et autres publications spécialisées.

Un tel rayonnement ne pouvait manquer d'attirer l'attention des gouvernements. Durant

quatre ans, il fut délégué comme représentant de l'Ontario auprès du Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale du Canada. À la Commission canadienne de l'Unesco, il fait partie de la commission consultative du secteur des communications. À titre d'invité du Gouvernement de Bonn, il a participé à une visite des principales bibliothèques universitaires et spécialisées de l'Allemagne de l'Ouest.

Les universités canadiennes ont aussi voulu bénéficier de la compétence du Père Filion. C'est ainsi qu'en 1966-1967, on le vit associé à l'équipe qui, sous la direction du Dr Robert-B. Downs, mena une vaste enquête sur les bibliothèques universitaires canadiennes. À plusieurs autres reprises, le Père Filion fut appelé à participer à des travaux d'expertise sur les bibliothèques universitaires, en particulier à Laval, à Moncton et à Montréal.

C'est pour signaler cette importante et méritoire contribution au développement des bibliothèques universitaires du Canada que l'Université Laval décerne au Père Filion un doctorat honorifique.

Au nom de cette Université, je vous offre, mon Révérend Père, mes plus sincères félicitations pour votre jeune mais combien fructueuse carrière consacrée à fournir aux chercheurs, professeurs et étudiants la documentation appropriée "sans laquelle aucune activité productive de l'homme ne peut s'exercer."

J'ai maintenant l'honneur d'inviter le Révérend Père Paul-Émile Filion à recevoir le diplôme de Docteur de l'Université des mains de Son Eminence le Chancelier, à revêtir la toge de l'Université Laval et à signer le livre d'or. *